



Bulletin  
Municipal  
2021

# L'Écho des Villages



Parc  
naturel  
régional  
du Massif  
des Bauges

Une autre vie s'invente ici



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Massif des Bauges  
Géoparc  
mondial  
UNESCO



[www.cruet.fr](http://www.cruet.fr)

## Cruetneraines, Cruetnerains,

Qu'il est difficile d'écrire un mot du Maire optimiste dans le contexte actuel !

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis, marquée par la pandémie, les attentats terroristes et les événements climatiques qui se sont succédés et ont bouleversé nos habitudes de vie.

Je souhaite retenir, de cette année 2020, les valeurs de solidarité et fraternité, valeurs essentielles qui ont pris tout leur sens à l'aube de cette crise sanitaire sans précédent. Cette solidarité, sous toutes ses formes, nous a permis de traverser les moments difficiles, notamment l'isolement créé par le confinement qui nous est imposé, en nous coupant de tout lien social. Ce confinement, exigeant en termes de contraintes, nous oblige par la loi, nous oblige par la responsabilité de chacun, nous oblige par le bon sens. Aussi, je fais appel à votre sens des responsabilités pour qu'ensemble, nous participions à l'effort commun afin de briser les chaînes de contamination.

*« Je souhaite retenir, de cette année 2020, les valeurs de solidarité et fraternité, valeurs essentielles qui ont pris tout leur sens à l'aube de cette crise sanitaire sans précédent. »*

Souhaitons que la solidarité et l'entraide déployées perdurent bien au-delà de cette crise et que nous ayons toujours la capacité de faire bloc avec humanité et bons sens dans l'avenir. La richesse de notre vie locale doit nous permettre de passer ce cap difficile.

C'est dans ce contexte compliqué, que le nouveau Conseil Municipal s'est installé, avec une équipe renouvelée, motivée, qui s'est engagée à mes côtés afin de gérer au mieux les affaires de la commune pour ce mandat qui nous a été confié.

Je profite de ce mot pour remercier les élus engagés de longue date pour certains au Conseil Municipal, et qui ont choisi de ne pas poursuivre leur mandat. Nous sommes tous de passage dans cette responsabilité, leur engagement pour la commune est à saluer.

Vous trouverez au fil de ces pages, une présentation de la nouvelle équipe municipale, les nouveautés apportées au fonctionnement des différents services de la mairie, mais aussi les réalisations de l'année 2020, et les projets pour 2021.

Le climat actuel nous incite plus que jamais à la prudence et même si les finances de la commune sont saines, il y aura des choix à faire. Dans les moments difficiles, les collectivités se doivent de montrer l'exemple et ne pas se replier sur elles même, afin de soutenir la relance de la vie économique, sociale, associative.

Souhaitons ardemment que cette année 2021 soit porteuse d'espoir, malgré un avenir encore plein d'incertitude à ce jour. Cette crise nous rappelle que le bien le plus précieux est notre santé. C'est donc le vœu que je formule avec l'ensemble du Conseil Municipal pour que vous passiez une bonne et heureuse année 2021, en espérant des jours meilleurs, pour des moments de rencontre et de convivialité.

Jean-Michel BLONDET



De gauche à droite : Marie-Hélène PLAVÉRET (adjoindte au développement durable), Christophe ARALDI, Patrick CHARMET, Guillaume CLONIET (1<sup>er</sup> adjoint, adjoint aux travaux), Séverine GAUTHIER, Michèle GOUJON, Jean-Michel BLONDET (mairie), David DE BRUYNE (adjoint à l'urbanisme), Alexandra BARRÉ (adjoindte à la vie locale et à la vie scolaire), Geneviève BOISSONNAT, Maxime VERTHUY, Jean-Michel CARIS, Coline BLANCHET, Susana RODRIGUES, Daniel BLANC.

# LES RÉALISATIONS

2020

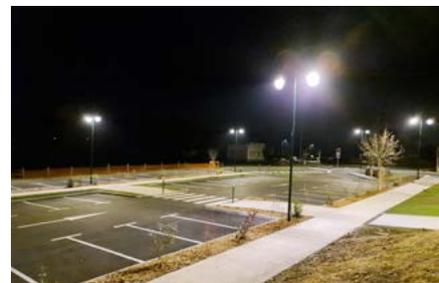
## Aménagement des espaces centraux

Les travaux au centre du village, qui ont comporté plusieurs phases, ont débuté au mois de février 2020. La première tranche a concerné la place de l'église qui a été remodelée pour créer un espace convivial plus accueillant. Une volée de marches et un cheminement en pente douce ouvrent une perspective sur le grand paysage. Le monument aux morts a été, quant à lui, déplacé à gauche de l'église, dans un espace plus accessible.

Dix nouvelles places de parking desservent l'église ainsi que l'espace communal Mont Charvet. Espaces gazonnés et arbres plantés rendent cet endroit plus agréable. La traversée au bas de l'église a été sécurisée et l'arrêt de bus des transports scolaires est maintenant mieux protégé. Un plateau surélevé régule la vitesse dans cette zone très fréquentée par les piétons.



La seconde phase des travaux a concerné le parking de l'école : plus spacieux, plus sécurisé et plus pratique. Il est aussi désormais accessible aux autocars facilitant montées et descentes des élèves des bus pour les sorties scolaires. Grâce à cela, la circulation automobile est plus aisée. Mais les déplacements doux n'ont pas été oubliés comme en témoigne la création de chemins piétons qui convergent vers l'école.



De nouveaux candélabres moins énergivores complètent l'équipement de cette zone. A cela s'ajoute l'installation d'un système de vidéo-protection pour assurer la sécurité de cet espace public entièrement remanié.

## Groupe scolaire

L'année 2020 a vu la livraison des premiers travaux de rénovation énergétique du bâtiment. Les menuiseries extérieures ont été changées, les combles isolés. Au mois de juillet, les fenêtres de toit ont toutes été remplacées. Elèves et enseignants profitent désormais d'une école plus confortable. Quant à la facture énergétique, elle devrait diminuer sensiblement.



# PROJETS

DÉJÀ ENGAGÉS POUR 2021



2021 sera une année de continuité avec la fin des aménagements centraux et la poursuite de la rénovation énergétique de l'école. D'autres travaux sur les voiries, les pluviales, mais aussi sur le réseau d'eau potable sont envisagés au cours de cette année. Une réflexion sera aussi engagée sur l'accès PMR du cimetière.

## Poursuites des aménagements des espaces centraux

Cette dernière tranche de travaux concernera l'esplanade devant l'église. En lien direct avec le parvis de l'église, les limites de la place seront redéfinies et paysagées, ce qui permettra également de sécuriser les talus pour devenir un lieu convivial ouvert sur le paysage environnant, agrémenté de murets bancs. La mise en place de potelets amovibles sécurisera l'espace pour les piétons tout en permettant une multifonctionnalité si nécessaire. Des stationnements seront conservés en arrêt minute à proximité immédiate du commerce.

## Groupe scolaire

Les travaux de rénovation énergétique vont se poursuivre à l'école primaire, avec l'isolation des murs extérieurs mais aussi la mise aux normes de la ventilation mécanique et du réseau électrique. La commune lancera les consultations des entreprises et les demandes de subventions courant 2021.

## Véloroute

La Véloroute V62 continue sa progression dans la Combe de Savoie. Après la récente inauguration de la portion entre la base de loisirs de Saint-Hélène-sur-Isère et le plan d'eau de Grésy-sur-Isère, en juillet 2020, les travaux se poursuivent jusqu'au lac de Carouge à Saint-Pierre d'Albigny. Un premier tronçon a déjà été goudronné entre le camping de Saint-Pierre d'Albigny et Fréterive.

Les prochains travaux, prévus en 2021, passeront par Cruet. Cet équipement, réalisé par le Département et subventionné par la Région, est très attendu par les pratiquants des déplacements doux, mais aussi par les promeneurs et les sportifs qui peuvent utiliser un itinéraire entièrement protégé pour leur pratique. Une étude sera lancée pour réaliser une liaison sécurisée depuis le centre village.



# URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation de travaux.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

### A SAVOIR

Nous vous invitons à consulter la rubrique urbanisme de notre site Internet qui se veut la plus complète possible. Elle regroupe toutes les informations sur les démarches à effectuer selon votre projet. Vous retrouverez également le PLU, les informations sur vos obligations et sur la fiscalité de l'urbanisme. - [www.cruet.fr](http://www.cruet.fr)



## Tranche 2 du hameau du Pray

Le projet d'aménagement de la seconde tranche du Hameau du Pray est lancé. En effet, Savoissienne Habitat a déposé fin décembre le Permis d'Aménager qui va permettre de créer 6 parcelles de terrain. Le projet prévoit 5 parcelles de 250 m<sup>2</sup> à 350 m<sup>2</sup> qui accueilleront des maisons individuelles ou jumelées et une parcelle qui permettra la construction de deux bâtiments d'un étage comprenant 13 logements au total.

Le Permis de Construire pour les 13 logements a également été déposé fin décembre. Le démarrage des travaux d'aménagement du terrain débutera au printemps

2021. Savoissienne Habitat s'est entourée de deux maîtres d'œuvre pour mener à bien ces projets.

L'aménagement du terrain a été confié au cabinet ISAGEO représenté par Monsieur WROEBEL et le projet de construction des 2 bâtiments de logements collectifs est confié au cabinet d'architecture MONTEIL. Les terrains devant accueillir les maisons individuelles seront commercialisés par Savoissienne Habitat à l'automne 2021. Le lancement commercial des logements collectifs (1 appartement type 2, 11 appartements type 3 et 1 appartement type 4) pourrait intervenir quant à lui à l'été 2021.



## VIE COMMUNALE

### Vie locale

#### Crise sanitaire

Malgré les confinements, la municipalité s'est réunie comme elle en a l'habitude chaque semaine, la nouveauté était que cela se faisait par écran interposé. Les commissions permanentes se sont aussi adaptées à cette nouvelle manière de travailler à distance, même si le lien social et les vraies rencontres ont manqué à chacun, notamment aux nouveaux élus pour qui la prise de fonction fut un processus pour le moins inédit.

Les élus ont toujours répondu présent quels que soient les besoins générés par la situation réglementaire liée à la Covid. Ils se sont relayés par exemple pour assurer la distribution des masques, pour activer le Plan Communal de Sauvegarde et pour rester en lien avec les personnes vulnérables. L'organisation concernant la distribution de masques a permis à chaque habitant de bénéficier d'un masque confectionné par une équipe communale dans un premier temps, puis les masques offerts par la Région et la Communauté de Communes dans un second temps, le Département subventionnant les dépenses d'équipement. Il reste en mairie des masques disponibles pour les personnes ne les ayant pas encore retirés. La Municipalité reconnaît l'engagement de l'équipe de bénévoles autour d'Evelyne DEPIEDS et Irène CORVI qui ont passé un nombre conséquent d'heures à confectionner avec soin plus de 1 000 masques en urgence au printemps. Nous voulons profiter de cette édition pour les remercier à nouveau publiquement.



#### Bibliothèque municipale

Une année particulière aussi pour la bibliothèque, qui a dû fermer ses portes à deux reprises. Une nouvelle équipe de bénévoles est en train de se mettre en place, animée par Juliette BOUILLLOT, qui devrait apporter son lot de nouveautés.



#### Associations

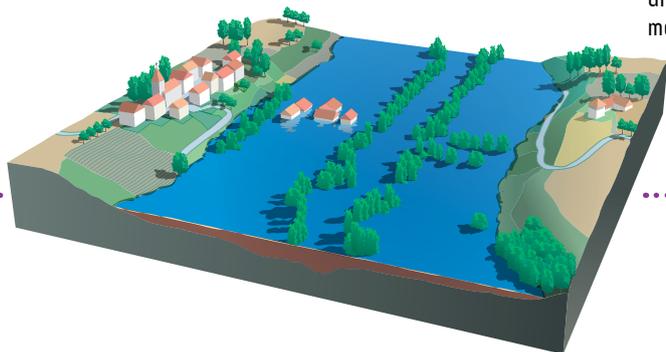
Une année difficile pour les associations, qui ont subi deux périodes de confinement et l'annulation du forum des associations. De nombreux événements n'ont pas pu avoir lieu. Lors du déconfinement, la commune a mis en place des moyens pour que les associations puissent reprendre leurs activités, notamment en octroyant des heures de ménage à l'espace Mont Charvet et à la salle des fêtes. Malgré le contexte actuel, le dynamisme est toujours présent.

Les élus soulignent le travail mené sans relâche par toute l'équipe de l'ADMR, salariés et bénévoles, pour prendre soin des personnes vulnérables, conscients du lien social indéfectible que tissent ces travailleurs au quotidien. Ils tiennent à les remercier.

# Contrat Vert et Bleu

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu, coordonné par la Communauté de Communes de Cœur de Savoie, la commune de Cruet bénéficie d'actions spécifiques autour de la forêt alluviale du Gargot. En effet, dans la plaine sous La Baraterie, se maintient un milieu naturel assez fragile et surtout assez rare. Ces forêts typiques qui poussent sur les alluvions déposés par les fleuves et rivières au cours des siècles présentent une biodiversité unique.

Les élus ont engagé une démarche pour préserver cet équilibre, qui aboutira à une mise en valeur à visée pédagogique.



## Sécurité

### Plan Communal de Sauvegarde

Afin de pouvoir réagir efficacement en cas de sinistre, lors d'un événement naturel ou technologique affectant la population, il importe d'être préparé à la gestion de ces risques. C'est pourquoi, la commune a finalisé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en 2012.

Afin de coller au plus près de la réalité, nous engageons cette année une actualisation de ce document majeur. La crise sanitaire nous a montré à quel point il est indispensable d'avoir des données à jour pour identifier les personnes les plus vulnérables. Nous vous remercions de consacrer un peu de votre temps pour répondre au questionnaire joint à cette publication.

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux bébés

- Eloi CANONNE**,  
le 27 février, de Camille TIOLLIER et Igor CANONNE
- Thomas CARIS**,  
le 24 mars, d'Estelle FONTI et Jean-Michel CARIS
- Cataleya MEINDER**,  
le 4 mai, de Sophie MEINDER
- Ethan WUNDERLICH**,  
le 6 mai, de Laëtitia BERGER et Benoît WUNDERLICH
- Milo BOULNOIS**,  
le 11 août, de Florence SEVRAIN et Jérôme BOULNOIS
- Emile LEROY**,  
le 19 août, d'Anne MESLIN et Rémi LEROY
- Mathias VEILLET**,  
le 2 octobre, de Priscilla MATHEY et Romain VEILLET

### DÉCÈS

Nous rappelons nos meilleures pensées à l'entourage des personnes décédées

- Raymond GOFFOZ**
- Pierrette DUNAND née DUHEM**
- Marcel DESCOTES**
- Isabelle VERON née TIOLLIER**
- Jacques BILLOUD**
- Fernande AMOUDRY née GACHET**
- Marius MEINDER**
- Monique THAREL née BLANC-GONNET**
- Alice DUPONT née AGUETTAZ**
- Marie VALLIN**
- Simone PERROT née MONNIN**
- Igino CARCERERI**
- Jean PROVENCAL**

### MARIAGES

Nous félicitons ces heureux mariés  
**Alexia BATHEYRON et Adrien REYNARD**, le 29 août

### CARNET ROSE

Au rang des bonnes nouvelles, notre salariée Juliette BOUILLOT a donné naissance à Apolline au mois de juillet. Nous félicitons les parents et souhaitons beaucoup de bonheur à toute la famille.



# Vie scolaire

## Une année 2020 placée sous le signe de l'adaptation !

Après un début d'année semblable aux autres, l'école a connu une situation inédite, puisqu'elle a dû fermer ses portes le 13 mars. Enseignants, parents et élèves ont dû s'adapter à un nouveau rythme : préparation des enseignements, envoi des documents pédagogiques aux parents, cours en visio pour les enseignants, enseignement et suivi des devoirs pour les parents et école à la maison pour les enfants. Le déconfinement s'est fait progressivement, de mi-mai à fin juin, en accueillant dans un premier temps les enfants des personnes dites prioritaires, selon la liste

établie par le Gouvernement, puis l'ensemble des élèves. Des moyens supplémentaires ont été mis en place par la mairie, en heures de ménage et en personnel, pour permettre le respect des différents protocoles sanitaires imposés aux établissements scolaires : groupes d'élèves qui ne se mélangent plus lors des temps périscolaires, désinfection des locaux. La rentrée scolaire de Toussaint a vu la mise en place du masque obligatoire pour les enfants de plus de six ans. Après quelques mois de pratique, il semble que les élèves se soient bien adaptés.



### AIDE AUX DEVOIRS



La municipalité a mis en place une aide aux devoirs, en partenariat avec la Partageraie, à destination d'enfants de l'école primaire communale. Depuis le mois de novembre, un groupe d'enfants, proposé par les enseignants, est accueilli chaque lundi soir, à l'espace communal par une animatrice. La séance est divisée en deux temps : une première partie d'aide aux devoirs et une deuxième partie plus tournée vers l'apprentissage par le jeu. Un système similaire vient d'être mis en place pour les collégiens, comme il l'a déjà été les années antérieures. Les séances se déroulent le lundi soir de 17h30 à 18h30 et il reste des places disponibles. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Coralie VIARD au 07.69.15.15.24.

## Fêtes de Noël

Comme chaque année, Flokati et Martine PEPIN ont donné rendez-vous aux enfants de l'école pour un temps de conte enchanté. Flokati est une poupée de laine qui accompagne souvent Martine dans ses histoires, et que les enfants adorent retrouver régulièrement. Dans une salle toute décorée et illuminée, elles ont ainsi accueilli chaque classe les unes après les autres pour entrer dans la magie de Noël grâce à l'histoire Petit Père Noël deviendra Grand.

Cette année, le repas de Noël tant attendu par tous s'est tenu dans le restaurant scolaire. La salle a été décorée en amont par les animatrices et les enfants. Autour de jolies tables, les enseignants se sont joints à leurs classes et aux animatrices pour partager tous ensemble ce moment de convivialité. En musique, les enfants ont apprécié le menu festif proposé par le prestataire, adapté et simplifié cette année pour pouvoir plaire au plus grand nombre. L'utilisation des locaux de la cantine, redoutée au départ par l'équipe étant donné le nombre d'enfants présents, a finalement permis de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et détendue. Certains se sont même laissés aller à quelques pas de danse pour réchauffer l'ambiance. Ce fut un bon moment partagé par tous avant les vacances de Noël.



## Participez à la lutte contre l'ambroisie



La Commission Développement Durable a profité des beaux jours début juillet pour prêter main forte à un agriculteur dont le pré était infesté d'ambroisie et faire ainsi coup double. En effet, cette récolte intéressait grandement des chercheurs de l'Université Savoie Mont Blanc qui espéraient trouver de nombreuses voies de valorisation et d'application dans le domaine industriel avec des extraits de cette plante.

**L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique.**



### Une nuisance pour la santé

Les pollens peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été : rhinites, conjonctivites, trachéite/toux, urticaire, eczéma et de l'asthme...

### Une menace pour l'agriculture

L'ambroisie entraîne des charges supplémentaires de traitement du sol et des semences non conformes, et peut conduire à de fortes pertes en rendement.

## QUE FAIRE ?

La plante doit être arrachée avant floraison et grenaison

## LA RECONNAÎTRE



**Sa feuille** est profondément découpée du même vert sur les 2 faces. Pas d'odeur quand on la froisse.



**Ses tiges** sont dressées sillonnées en longueur souvent velue rougeâtre et ramifiées.



**Ses fleurs** sont vertes pâles à jaunes et se dressent en épis.

## RECONNAÎTRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade plantule  
**AVRIL-MAI**



Stade végétatif  
**JUIN-JUILLET**



Stade floraison  
**AOÛT-OCTOBRE**

## LA SIGNALER

### Web

[www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

### Application mobile

Signalement ambrosie

### Téléphone

0 972 376 888

### E-mail

[contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

## OBJECTIFS

Empêcher la plante de produire du pollen pour limiter les allergies  
Empêcher la plante de produire des graines pour limiter l'invasion

**IL EST INDISPENSABLE DE POURSUIVRE LES ACTIONS DE LUTTE SUR PLUSIEURS ANNÉES POUR ÉRADIQUER LA PLANTE**

## Grippe aviaire

C'est l'autre épidémie du moment, qui ne présente aucun risque pour l'homme, et qui est présente dans notre département. C'est l'occasion de rappeler que l'arrêté du 24 février 2006 rend obligatoire le recensement des oiseaux détenus par toute personne en vue de la prévention de la grippe aviaire. Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa 15472\*01 (à télécharger sur le site du ministère de l'agriculture) et l'envoyer ou le déposer en mairie.



## Frelon asiatique

Originaire du continent asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*, de son nom scientifique, occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français. Il constitue une menace autant pour la biodiversité que pour la santé publique.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) ou en mairie. Plusieurs nids ont été découverts en Combe de Savoie en 2019/2020, et un nid a été détruit en septembre dernier à Cruet-Ferroux. Les conditions climatiques très favorables depuis l'automne 2019 font que nous sommes proches d'un facteur d'expansion 6, soit pour 1 nid découvert en 2020, 6 en 2021. En cas de suspicion de nid de frelon asiatique, ne cherchez en aucun cas à détruire le nid seul, même s'il est de petite taille et gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres.

**Vous trouverez sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) et sur le site du GDSA de la Savoie tous les renseignements utiles sur cet insecte.**

## La flavescence dorée : une maladie de la vigne

La flavescence dorée est une maladie de quarantaine très épidémique avec obligation de lutte sur tout le territoire français. Elle est particulièrement présente en Savoie. Elle se propage principalement par l'intermédiaire d'un insecte vecteur qui se nourrit exclusivement sur la vigne. Cette dernière, atteinte, ne produit plus de fruits et meurt en quelques années. Il n'y a pas de remède, un arrachage systématique du pied limite la contamination, mais cela engendre de grosses pertes de production dans le milieu viticole.

Pour rappel, il y a entre 2 et 3 traitements insecticides réglementaires sur les communes concernées, que ce soit pour les professionnels comme pour les particuliers, et arrachage systématique des vignes sauvages.

**La flavescence dorée est une maladie grave car très épidémique. Pour contenir sa propagation, il est indispensable d'agir tous ensemble.**  
<https://fredon.fr/aura/filiere-viticulture>



### A SAVOIR

Dans le but de contenir la propagation de cette maladie, il est demandé à tous les propriétaires de respecter les consignes liées aux traitements insecticides de leurs vignes et d'être vigilant quant à la présence des vignes sauvages, que ce soit sur leur propriété principale mais aussi sur d'autres terrains qu'ils pourraient avoir.

Fort de leur engagement, tous les élus de Cruet ont souhaité investir les commissions intercommunales. Ainsi, toutes ces commissions ont un représentant local.

## SISARC (Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie)



Le SISARC assure la gestion des digues de l'Isère et de l'Arc, en lien avec l'Etat propriétaire de ces ouvrages. Dans ce cadre, cet hiver 2020/2021, le SISARC a lancé les travaux de restauration des digues ainsi que la restauration du lit de l'Isère sous Cruet en aval du Pont des Anglais, pour un montant de 1 M€. Concrètement, les travaux consistent d'une part à recéper la végétation présente sur les digues, et d'autre part à conforter localement les protections en enrochement les plus menacées. Ces travaux sont réalisés en période hivernale et sur des linéaires discontinus, ceci afin de minimiser l'impact sur le milieu naturel, et de profiter des basses eaux de l'Isère à cette époque de l'année.



Les travaux de restauration du lit de l'Isère engagés par le SISARC depuis 2016 permettent à la fois de réduire les risques d'inondation et d'améliorer la qualité écologique de la rivière et en particulier, sa qualité piscicole. Le SISARC exerce aussi la compétence GEMAPI qui fédère les collectivités locales pour la mise en œuvre des actions de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des risques d'Inondation sur la Combe de Savoie. [www.sisarc.fr](http://www.sisarc.fr)

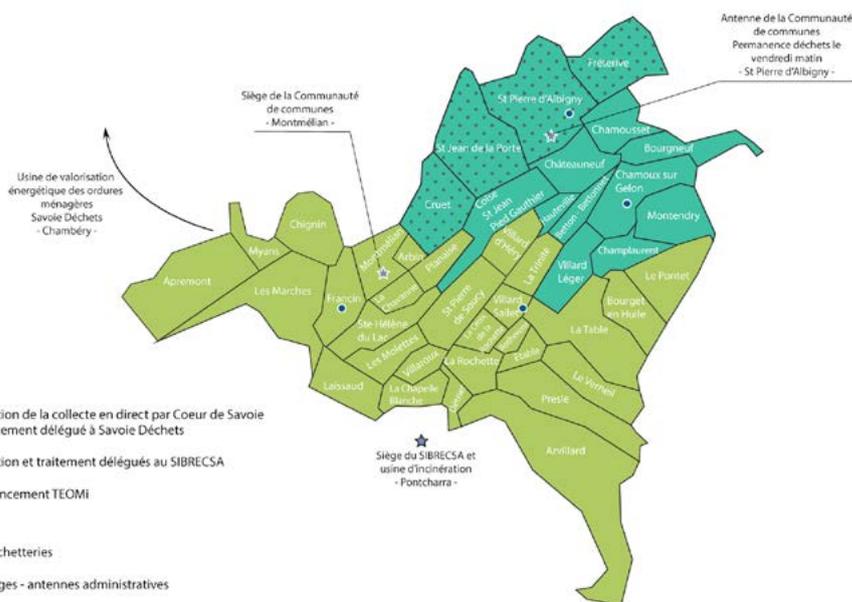
## TEOMI (Taxe d'Ordures Ménagères Incitative)

Sur les 41 communes qui composent la Communauté de Communes Cœur de Savoie, celle-ci gère en direct la compétence déchets sur 14 communes (secteurs de Chamoux-sur-Gelon et Saint-Pierre d'Albigny), les 27 autres étant de la compétence du SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie).

### A SAVOIR

Sur ces 14 communes, il existe une fiscalité différenciée pour chacun des secteurs :

- TEOM (taxe indexée sur le foncier bâti) sur Chamoux-sur-Gelon,
- TEOMI (taxe indexée à 75% sur le foncier bâti et 25% sur l'incitatif) à titre expérimental sur Saint-Pierre d'Albigny depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.



Cette phase expérimentale s'est terminée le 31 décembre 2020. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Communauté de Communes Cœur de Savoie se doit d'avoir un système fiscal uniforme pour les deux secteurs, avec, soit la TEOMI étendue au secteur de Chamoux-sur-Gelon, soit le secteur de Saint-Pierre d'Albigny rebasculé en TEOM. Au vu de l'étude présentée aux élus communautaires

courant juillet 2020, il s'avère que le coût global de fonctionnement et d'investissement de la TEOMI n'est pas à la hauteur des résultats espérés, à savoir la réduction du tonnage de déchets, et l'investissement pour le passage en TEOMI sur le secteur Chamoux-sur-Gelon représente un impact financier conséquent. La Communauté de Commune Cœur de Savoie a donc fait le

choix de revenir à la TEOM sur le secteur de Saint-Pierre d'Albigny au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Depuis cette date, il n'y a plus de comptage de bac lors du ramassage hebdomadaire. Néanmoins, le tri sélectif, et les dépôts en déchetterie reste toujours d'actualité pour diminuer les tonnages d'ordures ménagères collectés.

[www.coeurdesavoie.fr/4029-dechets.htm](http://www.coeurdesavoie.fr/4029-dechets.htm)



## Les producteurs locaux

En cette période de crise sanitaire, certaines activités sont plus impactées que d'autres. C'est notamment le cas des producteurs locaux qui écoulent habituellement une part importante de leur production sur les marchés. Afin de mettre en valeur l'offre locale, un outil cartographique en ligne est à disposition. En quelques clics, vous pouvez trouver les bonnes adresses près de chez vous.

[www.coeurdesavoie.fr/4173-produits-locaux.htm](http://www.coeurdesavoie.fr/4173-produits-locaux.htm)

## Transition Energétique - Plan climat

La Communauté de Communes Cœur de Savoie a mis en route sa commission sur le thème de la transition énergétique. C'est un lieu d'échange pour de nombreux élus du territoire siégeant à cette commission et qui ont tous cette appétence sur le sujet et une vision commune pour le territoire. La rénovation des bâtiments publics, les énergies renouvelables, le suivi énergétique dans les communes, l'urbanisme et la transition énergétique feront partie, en outre, de la feuille de route établie pour les 6 ans à venir. Nous pouvons être fiers de nos actions menées sur notre commune depuis plusieurs années : travaux énergétiques sur le groupe scolaire (fenêtre, isolation des combles, isolation extérieure à venir), rénovation de l'éclairage public avec une extinction nocturne programmée, panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes, ambition environnementale forte transcrite au PLU, modes de chauffage écologiques pour les bâtiments publics, bornes électriques prévues sur le parking de l'école...

A ce titre, le plan de relance, annoncé par le Gouvernement, permettra de nous accompagner dans cette démarche.

David DE BRUYNE est votre représentant au sein de cette commission.



## VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE

Nous avons sollicité toutes les associations. Les textes ci-après sont ceux qui nous ont été fournis. Ces textes sont sous la responsabilité et la rédaction des associations.

### La Tirelire des Ecoliers



La Tirelire des Écoliers est l'association des parents des élèves de l'école de Cruet. Une quinzaine de membres actifs s'investissent tout au long de l'année pour permettre le financement de divers projets pédagogiques de l'école. De nombreux parents viennent également aider ponctuellement l'équipe de bénévoles. Malgré les difficultés rencontrées pour cause de Covid-19, nous contraignant à annuler la traditionnelle vente de Diots Pa-

tates, nous avons tenu à organiser d'autres actions, respectant le protocole sanitaire national (vente de biscuits et de chocolats). Le mot d'ordre de cette année scolaire est l'adaptabilité et nous continuerons à proposer des événements, pour permettre aux enfants de « pimenter » leur année scolaire.

Depuis la rentrée, ces actions ont permis de participer au financement de :

- 9 sorties natation pour les élèves de GS/CP/CE1/CE2 à la piscine de Buisson-Rond à Chambéry,
- Achat de cycles pour la classe de maternelles,
- Achat d'une radio CD pour la classe de Mme DE GABAÏ.

Et en 2021, sont prévues notamment la participation aux actions suivantes, en espérant vivement qu'elles puissent être organisées :

- 5 sorties de ski, à la station des Aillons-Margéraz, en janvier-février, pour les élèves de GS aux CM, avec prise en charge totale de cours avec un moniteur de l'ESF,
- Animations sur la biodiversité par un intervenant de France Nature Environnement (FNE),
- Action sur la valorisation des corridors biologiques - Forêt alluviale de l'Isère,
- Animation mares et hérisson avec la FNE,
- Animation insectes et petites bêtes.

Contact : [la.tirelire.des.ecoliers.cruet@gmail.com](mailto:la.tirelire.des.ecoliers.cruet@gmail.com)

#### Les prochains événements :

6 mars vente de lasagnes à emporter (à confirmer) | 8 mai marché aux plantes | L'agenda à jour est disponible sur le site de l'école

## Centre socioculturel La Partageraie

### Le Lindy Hop (danse)

« Envie d'un brin de folie ? Essayer le swing !! Le Lindy Hop est la danse qui rend heureux ! C'est une danse de couple qui s'est développée dans la communauté noire-américaine de Harlem (New York) vers la fin des années 20 sur la musique swing. Le cycle de 10 séances, du 6 octobre au 15 décembre était prévu à Salle Polyvalente de Cruet. Les 3 premières séances ont eu lieu. 25 personnes étaient inscrites. Dès le couvre-feu et le confinement, La Partageraie a proposé un cycle de séances en visio. Le cycle de Lindy Hop devrait reprendre dès que les protocoles le permettent.



### Le « Bac à Sable »

C'est un lieu d'accueil enfant-parent ouvert aux jeunes enfants de la naissance jusqu'à leur entrée à l'école et leurs parents. Il permet d'accueillir : les parents pour passer un moment, pour échanger avec d'autres, les enfants pour rencontrer d'autres enfants et adultes, jouer avec d'autres. Des accueils ont lieu des vendredis matins dans la salle des Belledonnes. L'entrée est libre et gratuite. 2 accueils seulement ont pu avoir lieu en 2020 avant le premier confinement.

Contact : Marie CORRIDOR - Tél. 07.83.05.48.96  
Courriel : collectifamille@aca-combedesavoie.fr

### Accompagnement scolaire pour les écoliers ou collégiens

Accompagnés par des volontaires (bénévoles ou salariés), les élèves sont pris en charge pour un temps hebdomadaire d'apprentissage et d'appui à l'organisation scolaire. Les séances ont lieu à l'espace communal du Mont Charvet pour :

- Les écoliers le lundi de 16h30 à 17h30.
- Les collégiens le lundi de 17h30 à 18h30.

Contact : Coralie VIARD - Tél. 07.69.15.15.24  
Courriel : aca.enfancejeunesse@free.fr

### Relais Assistantes Maternelles

Un mardi par mois de 9h30 à 11h30 dans la salle des fêtes, des animations avec les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, garde à domicile ou parent. Là, c'était avant ! Carnaval où les enfants faisaient les p'tits fous, dégustaient des crêpes tous ensemble.



Et là, c'est depuis ! Fin juin, en extérieur, en petit groupe ! Land'art, une activité d'exploration, de manipulation et de création avec des matières naturelles. Le RAM vient également régulièrement à Cruet pour une permanence

d'accueil individuel le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 16h30 à 19h à l'Espace Mont Charvet (salle de réunion au rez de chaussée).

Contact : Annie GUILLARD - Tél. 07.83.01.10.94  
ou 04.79.28.06.71

Courriel : ram@aca-combedesavoie.fr



### « Des Chemins et des Toiles »

La 5<sup>ème</sup> édition du Festifilm, organisée par une dizaine d'associations coordonnées par La Partageraie, est prévu en juillet 2021.

A noter par ailleurs que l'association assure un Point Relais Caf au siège à Saint-Pierre d'Albigny au 26, rue Jacques Marret. Permanences les mercredis et vendredis de 14h à 17h. Prendre si possible rendez-vous au 04.79.28.58.21 ou 07.83.01.10.94. Pour des informations générales, une aide dans les démarches CAF notamment via Internet et la possibilité d'un contact en visio avec un technicien CAF si besoin.

## La Bulle Ouverte

Approvoiser le stress et vivre les sollicitations autrement, découvrir la méditation de pleine conscience, voilà ce que l'association La Bulle Ouverte propose aussi bien aux adultes qu'aux enfants sous forme de conférences, formations et rencontres.

Contact : Sébastien DIDELOT  
Tél. 06.28.07.78.46 | www.labulleouverte.fr

et de plaisir partagé mais tant que la danse et la musique auront le don de nous émerveiller et de nous émouvoir, notre imagination fera le reste.

A l'occasion de cette nouvelle année, nous souhaitons à chacun d'entre vous, de trouver chaque jour, l'occasion de s'émerveiller et de s'émouvoir.

Siège social : 100 Route de Marocaz - 73800 Cruet  
Danse : Elodie MAREAU-GUICHARD  
Tél. 06.82.03.93.05  
Violon : Nadine ZANCI | Tél. 06.09.91.39.50  
Courriel : lesstrad@yahoo.fr | Facebook : Les Strad

## Les Strad, école de violon et de danse



En mars dernier, comme toutes les écoles de danse, de musique..., les compagnies de théâtre, de cirque..., les festivals, les salles de spectacle...et bien d'autres encore, nous avons dû fermer nos portes, «baisser le rideau» avant même qu'il ne se soit levé ! Pour la première fois depuis la création de l'association en 2008, les élèves n'ont pu avoir le plaisir de partager leurs passions communes avec le public.

Cependant, après de long mois d'attente, l'espoir renaît. En travaillant avec les associa-

tions à la mise en place d'un protocole sanitaire, la mairie nous a permis de reprendre les cours dès le mois de septembre. Malgré les incertitudes quant à l'évolution de la situation, les inscriptions ont été plus nombreuses que l'année dernière, preuve que la danse et la musique sont bien plus que des occupations extra-scolaires. Ce sont avant tout des moyens d'expression, des occasions de partage et des sources d'épanouissement dont nous ne pouvons nous passer.

Pourtant, fin octobre, pour la deuxième fois, il nous a fallu nous résoudre à fermer à nouveau nos portes. Cependant, pas question de raccrocher les chaussons ni de faire taire les violons. Malgré la déception, découragement et les difficultés, les professeurs ont adapté leurs enseignements en proposant des cours en ligne. Certes, cela ne fonctionne pas toujours très bien et ne remplace pas les « vrais » cours faits d'échanges, de contacts

## Cruet Nature et Patrimoines



La pandémie sanitaire ne nous a pas permis de réaliser toutes les activités prévues en début d'année lors de l'assemblée Générale. Toutefois, avec nos voisins « les S'lovions de Saint-Jean de la Porte » et « les Chemins de traverse de Saint-Pierre d'Albigny », nous avons réalisé le débroussaillage des pelouses sèches de Cruet-Ferroud. Cet entretien est nécessaire pour la protection de la faune et la flore propres sur ce site. C'est pour pérenniser ce travail que nous avons re-signé une convention d'entretien pour trois ans avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie propriétaire des terrains. La matinée s'est terminée par un casse-croûte, les diots étaient préparés par Mireille et les pâtisseries par Martine.

En juin, après le confinement, nous avons organisé deux matinées pour l'entretien des sentiers, notamment pour le fauchage. Une quinzaine de bénévoles, munies de débroussailluses, sécateurs, se sont mobilisés pour faciliter et rendre agréable les promenades sur Cruet. En septembre, nous avons dégagé l'entrée rive droite du pont des Anglais mais la météo capricieuse nous a interrompus dans notre besogne et nous n'avons pas pu nettoyer l'entrée rive gauche.

Nous avons constaté que des mains anonymes œuvrent discrètement le long des sentiers, nous ne pouvons que les remercier chaleureusement. Nous serions très heureux de les accueillir au sein de notre association. Nous espérons que 2021 nous réservera des jours meilleurs et nous en profitons pour souhaiter à tous nos adhérents et sympathisants de bonnes fêtes de fin d'année. A bientôt pour de prochaines découvertes.

**Contacts : Denise CUNIT et Roger DECKER, Co-présidents de l'association Cruet Nature et Patrimoines**  
**Courriel : [cruet.np.73@outlook.fr](mailto:cruet.np.73@outlook.fr) | <http://cruet.np.free.fr>**

## ADMR



Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) du secteur de Saint-Pierre d'Albigny intervient sur les communes de Cruet, Saint-Jean de la Porte, Saint-Pierre d'Albigny et Fréterive. Les 21 aides à domicile salariées et deux assistantes techniques ont permis la réalisation de 24 500 heures d'intervention chez 173 bénéficiaires en 2019.

La gestion de ce service est assurée par une association et son conseil d'administration, grâce à une équipe de 10 bénévoles qui sur notre secteur sont tous très engagés, depuis longtemps, chacun ayant une tâche bien définie. Si certains d'entre vous souhaitent rejoindre cette équipe de bénévoles, nous les accueillerons bien volontiers. Le but de ce service est d'être adapté aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées, leur permettant de vivre à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Nous n'intervenons pas chez les bénéficiaires à notre initiative, mais après une demande validée par le Conseil Départemental qui précise, chez chacun d'eux, le nombre d'heures et le contenu de nos interventions. Nous élaborons ensuite, à partir de ces éléments, pour chaque bénéficiaire, une fiche de mission précise qui permet aux différentes aides à domicile, qui se succèdent chez une même personne, d'effectuer des tâches sensiblement identiques. La qualité du travail des aides à domicile est un élément qui nous tient particulièrement à cœur. L'association apporte également son aide aux familles, dans un périmètre plus vaste qui englobe les communes de Chamousset, Bourgneuf, Chamoux, Hauteville et Coise. Il s'agit de familles dans lesquelles les parents doivent être soutenus temporairement (naissance, hospitalisation d'une maman...). Un service de portage de repas fonctionne aussi toute l'année, y compris les week-ends et jours fériés, avec la possibilité de choisir entre 2 menus différents chaque jour. Depuis 2019 un nouveau véhicule permet de travailler plus sereinement.

On doit souligner, que tout au long de cette année, si particulière, les aides à domicile ont

## Les anciens combattants de Cruet



Le 19 mars, le 8 mai, le 11 novembre 2020 : pour ces dates des cérémonies commémoratives, les Anciens Combattants n'ont pu y participer à cause du COVID 19 pour la préservation de leur santé (Fédération Nationale des Anciens Combattants). Seuls autorisés : monsieur le Maire et le Conseil Municipal, qui ont fait les dépôts de gerbes aux monuments aux Morts. Nous les remercions.

En cette année exceptionnelle, nos pensées vont tout d'abord aux personnes touchées par ce virus, que ce soit pour des raisons de santé ou économique. Monsieur le Président de la République a parlé de « Guerre » contre ce virus. Au cours de ces conflits meurtriers, il y avait une grande et solide solidarité entre les hommes. Aujourd'hui devant cette situation, pouvons-nous retrouver cette solidarité ? En ce moment, nous nous sentons isolés, les visites sont devenues rares. L'isolement est notre quotidien. Pouvons-nous nous projeter dans l'avenir ? Nous espérons vivement que le 08 mai 2021, nous serons tous présents aux Cérémonies aux Monuments aux Morts de Cruet.

**Contact : Claude SELLIER**  
**Courriel : [sellier-21@orange.fr](mailto:sellier-21@orange.fr)**

poursuivi et poursuivent encore leur activité malgré la prise de risque quotidienne pour elle et leur famille (activité compliquée en plus par le port indispensable des équipements de protection). On ne peut que les féliciter pour ce professionnalisme qui a permis à notre service, qui participe au maintien à domicile des personnes âgées, de continuer sa mission.

**Président : Bernard TURPIN**  
**Tél. 06.81.09.15.44**  
**Vice-Présidente : Marcelle SPENDELER**  
**Tél. 04.79.84.29.63**  
**Assistants techniques : Elena EVEQUE-MOURROUX et Laure THALAMAS, chargées de la gestion des plannings du personnel d'intervention, de l'accueil physique et téléphonique des personnes aidées et de toutes les autres missions liées à leur fonction | Tél. 04.79.85.00.32 ou 06.07.65.68.29**

## Cap Développement



Depuis le 26 janvier 2020, lors de « l'après-midi festif » en faveur de notre Association, nous n'avons plus eu l'occasion de nous retrouver (raisons sanitaires obligent) et nous avons donc été obligés, pour la première fois depuis 29 ans, d'annuler les fêtes du Partage et de Notre Dame des Vignes. Nous voulons toutefois remercier nos adhérents et sympathisants pour la poursuite de leur aide, par leurs cotisations et parfois, leurs dons renforcés, nous permettant de poursuivre nos actions de développement au Burkina-Faso. Nous voulons en profiter pour saluer et remercier ceux et celles qui nous ont quittés (Isabelle Véron, Monique Tharel, Simone Perrot, Fernande Amondry et Jacques Billoud).

Bien que touchés également par le virus (moins que nous toutefois) et malgré l'incertitude au niveau sécuritaire nos amis du Burkina ont poursuivi les projets en cours avec ardeur. En voici un bref résumé.

**Le Foyer socio-éducatif** (dissous il y a 3 ans) est actuellement remplacé par une aide aux jeunes filles qui poursuivent leurs études secondaires et vivent au Foyer des religieuses. Cap développement a ainsi fait don de 10 sacs de riz et 5 de maïs pour aider certaines qui ne recevaient qu'un repas par jour.

**Le projet d'éducation à l'environnement** mené dans 4 écoles a permis de mettre en place un club écologique, la création d'un jardin botanique et la plantation de 300 arbres par école. Chaque élève a aussi bénéficié de plusieurs arbres à planter et entretenir dans leur famille.

## La Leche League



Les bébés confinés seront-ils différents ? En tout cas, les bébés nés en 2020 ont continué à bénéficier des bons soins de leurs parents ! Et ceux parmi eux qui souhaitaient allaiter, ont continué à bénéficier du soutien de l'association à but non lucratif «LLL France» qui signifie La Leche League France, le mot espagnol Leche (se prononçant Létché) se traduisant par «lait»... soit allaitement maternel ! Bien sûr, les bénévoles ont respecté les consignes sanitaires : le soutien par téléphone, mail et réseaux sociaux (forum dédié, Facebook, Instagram...) a continué comme auparavant, seules les réunions ont évolué vers un format en distanciel par internet.

[www.lllfrance.org](http://www.lllfrance.org)

**Le projet « jardins »** se poursuit, avec la création de 2 nouveaux jardins communautaires cette année à Konankoira et Kanadougou. Ce qui fait 13 jardins créés qui donnent toute satisfaction grâce au suivi phytosanitaire effectué par un technicien, qui fait une visite des jardins tous les 15 jours.

**Le projet « Dji doni Djan »** (eau, sanitaires) a réalisé en 3 ans 6 forages pour l'eau potable, et 50 latrines dans 6 villages différents et également pour les besoins du collège de Konankoira. Il est accompagné de formation « d'usagers de l'eau » et « d'hygiénistes » et de sensibilisation à l'hygiène dans les écoles, avec la pose de 40 lave-mains. Ce projet doit se poursuivre dans d'autres villages.



Enfin, **le collège de Konankoira** (le legs de 34 000€ fait par Yvonne et Madeleine Ract a été déterminant dans cette décision de construction) a accueilli cette année une 2ème classe. Le forage du puits pour l'eau potable et un bloc de 6 latrines ont été construits cette année. Le bâtiment administratif et le terrain de sport seront réalisés dans l'année 2021.

Le gouvernement burkinabé a attribué à M. Gérard Toé, directeur de la Maison des Associations de Nouna, la médaille nationale du mérite pour l'engagement et le travail mené par Cap Développement depuis 25 ans.

Grand merci à tous les adhérents, sympathisants et donateurs fidèles ou occasionnels pour leur participation à cette grande œuvre de solidarité internationale

Contact : Joseph PASTEUR - Tél. 04.79.84.30.62  
Courriel : [joseph.pasteur@orange.fr](mailto:joseph.pasteur@orange.fr)

## La Clique de Cruet

L'année 2020 a été pour la Clique de Cruet « une année blanche ». En effet, comme pour beaucoup d'associations, notre activité a été empêchée par la présence du virus « Covid-19 ». Toute notre activité a été suspendue par la force des choses. En effet, les normes sanitaires et gestes barrières imposés par les autorités ne nous permettent pas d'envisager la poursuite de nos répétitions, concerts, défilés... ou toute autre prestation. Seuls les cours de formation dispensés par un professeur agrégé et diplômé ont pu être maintenus et inscrits dans le cadre légal. La Clique de Cruet souhaite à tous les habitants de la commune de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

Président : Gilbert CHIABERTO  
Tél. 04.79.84.05.45 | 06.76.47.08.73  
[www.cliquedecruet.fr](http://www.cliquedecruet.fr)

## Le Comité des Fêtes



Cette année, la crise sanitaire a perturbé nos manifestations et si nous avons pu organiser le carnaval des enfants en mars dernier, nos activités n'ont pu reprendre à cause des différents protocoles sanitaires qui se sont succédés tout au long de l'année. Il est actuellement difficile de prévoir des festivités en ce début d'année 2021, à savoir le carnaval et la soirée tartiflette, mais le Comité des Fêtes réfléchit à l'organisation du vide grenier et de la fête de la Treille à l'automne prochain, sous réserve de pouvoir organiser ces manifestations. Tous nos remerciements à René et Anne-Marie qui ont quitté le comité des fêtes après de nombreuses années d'engagement. Ainsi va la vie des associations, et les bonnes volontés désireuses de rejoindre le Comité des fêtes seront les bienvenues pour continuer l'animation de la commune.

Président : Hervé LEFEBVRE  
Courriel : [hervelefebvre1957@gmail.com](mailto:hervelefebvre1957@gmail.com)  
Tél. 06.70.56.46.24

## Cruet Sophrologie et Bien-Etre



Un conte pour commencer l'année 2021 : Quatre bougies brûlaient lentement. L'ambiance était tellement silencieuse qu'on pouvait entendre leur conversation. La première dit : « Je

suis la Paix. Les hommes n'arrivent pas à me maintenir. Je crois que je vais m'éteindre » et diminuant son feu rapidement, elle s'éteignit complètement. La seconde dit : « Je suis la Foi. Les gens ne veulent rien savoir de moi. Cela n'a pas de sens que je reste allumée ». Quand elle termina de parler, une brise souffla doucement sur elle et l'éteignit. Triste, la troisième dit : « Je suis l'Amour. Je n'ai pas la force de continuer, les humains me laissent de côté et ne comprennent pas mon importance ». Et sans plus attendre, elle s'éteignit.

Soudain, un enfant entra et vit les trois bougies éteintes. « Mais, c'est quoi ça ? Vous devez toutes être allumées et scintiller ». En disant cela, il commença à pleurer. Alors la quatrième bougie parla : « Moi, je suis l'Espoir ». Alors, avec des yeux brillants, l'enfant prit la bougie de l'Espoir et ralluma les trois autres. Que l'espoir ne s'éteigne jamais à l'intérieur de nous et qu'il rallume la Paix, la Foi et l'Amour ».

Jean-Yves BONNAMOUR, « Voyage intérieur »

Dans une ambiance chaleureuse et respectueuse de chacun, les cours collectifs de sophrologie ont lieu le lundi soir de 18h45 à 20h et le jeudi matin de 10h à 11h15 à l'Espace Communal Mont Charvet.

Marie-Pierre COSTILLE - Sophrologue  
Tél. 06.66.68.70.03

## Ensemble vocal NUANCES

Le groupe vocal NUANCES né en 2014 de l'inspiration de M. CORROTTE Hervé, chef de chœur, se compose de onze choristes soprano, alto, ténor, baryton, basse formant un ensemble équilibré et harmonieux. De ce petit nombre s'élabore une certaine intimité, contribuant et facilitant l'apprentissage de la musique et du chant. Notre registre de la renaissance au 20<sup>ème</sup> siècle s'égrène d'une multitude variée de compositeurs italiens, belges, français, espagnols, norvégiens, russes, ukrainiens, américains, anglais et tant d'autres encore. Une palette somptueuse, un plaisir immense à découvrir et interpréter toutes ces passionnantes compositions. Deux de nos chanteurs résident à Cruet. Un unique concert le 8 décembre à Châteauneuf mais, malheureusement, ceux prévus pour 2020 furent tous annulés. Nos répétitions se « passaient » et se « passeront » nous l'espérons bientôt, dans la salle de Musique de Cruet aimablement concédée par monsieur le Maire et son Conseil Municipal. Nous les remercions pour ce soutien logistique. Espérons que 2021 nous permettra de reprendre nos répétitions, travailler nos chants afin de vous les présenter dans nos prochains concerts. Nous vous souhaitons une TRES BONNE ANNEE 2021 !

blement concédée par monsieur le Maire et son Conseil Municipal. Nous les remercions pour ce soutien logistique. Espérons que 2021 nous permettra de reprendre nos répétitions, travailler nos chants afin de vous les présenter dans nos prochains concerts. Nous vous souhaitons une TRES BONNE ANNEE 2021 !

Contact : Françoise Muller - Tél. 06.24.02.11.41  
francoise.muller.75@gmail.com



## Les Airelles



Cette année particulière aura marqué les esprits et entravé, pour bon nombre d'associations, leurs activités quotidiennes. Le club des Airelles n'a pu clore sa saison 2019/2020 comme à ses habitudes, et a dû suspendre ses cours dès le mois de mars. Qu'à cela ne tienne ! Les cours ont pu reprendre dès la rentrée de septembre et accueillir de nouveaux adhérents qui suivent avec sérieux le Stretching, le Pilates et le renforcement musculaire. Un reconfinement s'impose ? Même pas peur ! Les cours continuent à distance dans la bonne humeur grâce à l'application Zoom ! Et Rémy, animateur investi et plein de ressources, concocte chaque semaine plusieurs vidéos de 20 minutes qu'il transmet à ses élèves. Ces outils proposent une multitude d'exercices dynamiques et faciles, ce qui complète les sessions à distance du jeudi soir. De quoi faire vivre le club et persévérer son activité, sans oublier la convivialité et l'esprit chaleureux qui forment l'ADN du club des Airelles. Si vous voulez tenter l'aventure, contactez-nous sur notre page Facebook ou par mail pour nous rejoindre dès la reprise des cours à la salle des fêtes. Nous vous accueillerons avec plaisir !!!

Présidente : Céline BRUN  
Tél. 06.88.97.54.36  
Animateur : Rémy - Tél. 06.37.26.26.18  
Courriel : lesairelles.cruet@outlook.fr  
www.facebook.com/lesairelles.cruet73

## TARIFS SALLE DES FÊTES à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

Associations déclarées à Cruet	Gratuit
Habitants de Cruet pour usage privé (non commercial)	230 € (70 € par demi-journée supplémentaire)*
Particuliers ou associations hors commune	630 € (160 € par demi-journée supplémentaire)*
Réunions ou assemblées hors commune sans restauration	200 €
Location de vaisselle	50 €
Caution ménage	100 €

Remises des clés le vendredi après-midi pour une utilisation à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir. Pour une utilisation dès le vendredi après-midi et/ou le lundi matin, le tarif par demi-journée supplémentaire sera facturé.

\*(Demi-journée supplémentaire : le vendredi et/ou le lundi matin)

Réservation auprès de Juliette BOUILLON | Tél. 04.79.84.29.62 | Courriel : animation@cruet.fr



# Agenda

Suite à la crise sanitaire, nous ne pouvons publier l'agenda prévisionnel des manifestations. Il sera mis à jour sur notre site Internet selon l'avancement des mesures.



## Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi  
de 9h00 à 12h00

Mardi  
de 14h30 à 17h00

Vendredi  
de 15h00 à 18h00

## Permanence du Maire et des adjoints

Le vendredi à partir de 18h00 sur RDV.  
Le Maire reçoit sur rendez-vous en semaine.

04 79 84 29 62 | [mairie@cruet.fr](mailto:mairie@cruet.fr) | [www.cruet.fr](http://www.cruet.fr)